licence3 parcours public

Par **claudemarie**, le **18/06/2011** à **17:32**

Salut!!

Je suis nouvelle sur ce forum. Je me suis inscrite parce que je n'ai personne pour m'orienter dans mes recherches assez paticulères...

Je suis étudiante en deuxième année de Droit à l'Université de Nantes. L'année prochaine je ferais malheureusement une L2/L3 parce que je n'ai pas eu mon premier semestre de L2. Je vais devoir le passer en L3.. J'aurais 3 matières à rattraper (Droit civil, Droit administratif, Droit des affaires)

Je souhaite m'inscrire en Licence 3 parcours Public... mais je me demande quelles matières choisir comme spécialité, pour mieux me préparer au master Droit public des affaires que j'envisage faire.

J'ai entendu parler des Instituts de Droit Public des Affaires... en quoi ça consiste?? je souhaite à l'issu de mon master 1 tenter le concours à l'école d'avocats et j'aimerais savoir dans quelles matières je dois avoir des connaisances solides...

En ce qui concerne les mentions que l'on exige pour être admise dans tel ou tel master... dois-je avoir ma licence avc mention pour être acceptée en master droit public des affaires??? comment ça marche???

J'ai entendu dire que Lyon III est mieux cotee pour ces master làà!!!?? et Paris X (Sceaux)?? qu'est ce que ça vaut???

En bref je veux être avocate en droit public des affaires... Je ne suis pas une intello mais je me défends pas mal et je cherche le pus tôt possible à préparer mon parcours...

Merci de m'aider... à bientôt!

Par **alex83**, le **19/06/2011** à **11:29**

Bonjour,

Celui de Lyon III, de ce que j'en ai entendu est très bien. Il y avait (et il y est encore d'une certaine manière) le magistère droit public des affaires donc niveau droit public là bas, je

pense qu'il y a de quoi faire (cf, doui).

Quelle spécialité, ça c'est à vous de voir, pour la L3 prenez simplement vos majeur en droit admin.
Pour le concours d'avocat, ben vous devez avoir des connaissances solides partout, en privé comme en public. Donc ne négligez pas la privé tant que vous en faites.

Pour l'admission en master, il n'y a pas de secrets. Les mention sont un atouts, mais elles ne constituent pas à elle seule un "bon" dossier. Tout le reste, notamment stage, extra scolaire, boulot d'été associatif, et autres comptent tout autant...

Sinon, le droit public des affaires est un bon choix (selon mon humble avis)

D'autres sauront vous répondre avec plus de pertinence.

;)

Image not found or type unknown

Par **Clafouty**, le **30/06/2011** à **12:47**

Il y a moultes interrogations dans ton poste !

Pour le concours avocat il y a une épreuve de note de synthèse, d'obligations, et de procédure (pénale, civil ou administrativ, c'est au choix), mais aussi une épreuve dite de spécialité que tu choisis parmis une dizaine de matières. Ca c'est pour les écrits, le plus dur. Pour les oraux, une épreuve de spécialité, un grand o (libertés fondamentales), anglais, fincances pb ou comptabilité et une epreuve de procédure civile voix d'ex ou procédures communautaires.

L'IDPA est à sceaux (Paris XI, Paris X étant Nanterre). Tu ne peux l'intégrer que sur dossier une fois les oraux réussis. Il ya une 20aine de places à chaque rentrée. L'institut te permet d'approfondir l'aspect public de la profession d'avocat, ce genre de matières étant peu nombreuses à l'EFB. Je pense par contre qu'il faut avoir eu le concours à Paris comme c'est un partenariat avec la CA de Paris. L'IDPA ne prépare pas au concours avocat, tu l'intégre une fois le concours en poche, en même temps que tu rentre à lécole du barreau. C'est un complément de formation.

Pour le choix des matières, je te conseillerai au S1 communautaire (car en droit des marchés publics il faut être capable de lire et comprendre un arrêt de la CJUE) et fiscal (il faut aimer des chiffres et vaoir une vision globale) en td, en enseignement complémentaire peu importe. A la place de fiscal tu peux aussi prendre libertés et droits de l'homme, çà peut t'ouvrir l'esprit. au S2 droits des contrats publics INDISPENSABLE, en td aussi, sinon le reste "peu importe". Niveau stage essaye d'en avoir un au TA de Nantes, ce qui pourrait être sympa et te donner une vraie 1ere expérience en juridiction, ce qui est toujours bien vu !

Les mentions comptent essentiellement pour l'admission en M2, fais donc ton possible pour en avoir une dès cette année (voir le poste dans m2 sur criteres d'admission). Et ne t'arrête

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

pas au M1 si tu peux aller en M2, tu aurai une formation plus approfondie, surtout si tu veux faire du DPA....
Je ne connais pas Lyon III, mais je sais qu'il ya une bonne formation à Paris 1, mais aussi Poitiers je crois. Du peu que j'ai entendu de Sceaux pour le M2 de marchés publics, c'est peu flatteur (un ami y est cette année).

Mais sais tu concretement ce qu'est le droit public des affaires ? Parce que c'est très différent du droit des affaires. En DPA c'est les marchés publics, contrats publics,....

Par **x-ray**, le **06/07/2011** à **11:32**

[quote="Clafouty":214467yq]Il y a moultes interrogations dans ton poste !

[/quote:214467yq]

Bonjour,

Il fallait écrire "il y a [b:214467yq]moult[/b:214467yq] interrogations", car moult est invariable. Je viens de le découvrir (ce jour même !), alors je partage ma découverte...

Amicalement

Par **Camille**, le **06/07/2011** à **12:42**

Bonjour,
Exact. Moult est un (vieil) adverbe, comme beaucoup, très, plusieurs.

Euh... Moult est aussi une commune du Calvados, mais là on sort du moule de la question... :-q

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés